NIEUIL L'ESPOIR

L'Écho

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2023

Nieuil l'Espoir

Le mot du maire

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin le détail de notre budget qui a été voté au mois d'avril dernier. Cette année encore nous avons décidé de ne pas augmenter le taux des impôts. Néanmoins le produit relatif à ces taxes est supérieur à l'année 2022 car les bases d'imposition ont été augmentées par l'Etat de 7,10 %.

Nos principaux travaux d'investissement sont :

- La fin de la réfection de la toiture de l'église. Il nous restera à terminer celle de l'ancien bureau de poste dont les travaux devraient être réalisés au mois de novembre prochain.
- La réfection de la toiture de la salle de judo située route de Nouaillé.
- La réhabilitation complète des 2 logements situés l'un au-dessus du bar restaurant et le second au-dessus de la boucherie. Ces travaux répondront aux normes énergétiques actuellement en vigueur.

La première tranche du lotissement de la Vallée Marion est entièrement commercialisée. Les travaux de finition de la viabilité commenceront au mois de septembre avec la pose des lampadaires, les bordures de trottoirs et les enrobés définitifs de la voirie.

La vente des lots de la deuxième tranche de cette résidence est commencée. Actuellement 12 parcelles sont retenues.

Le parking de co-voiturage situé à la Bouldière est souvent saturé. La communauté de communes en a la compétence. J'ai proposé de l'agrandir de façon importante pour doubler le nombre de places de parking. Le dossier de ce projet est en cours.

L'étude du plan local d'urbanisme intercommunal se termine. L'arrêt projet aura lieu le 18 juillet. Il sera ensuite soumis à l'enquête publique au mois d'octobre et sera définitivement approuvé et mis en application fin décembre ou début janvier 2024.

Le 21 juin dernier j'ai organisé avec la gendarmerie et les référents sécurité, une réunion pour faire le point sur la situation des cambriolages et des incivilités qui ont lieu dans notre commune. De nouveaux membres se sont inscrits. Si depuis quelques jours nous enregistrons moins de vols, à l'approche des vacances il faut rester vigilants et signaler toute personne au comportement anormal et surtout relever les numéros d'immatriculation des véhicules qui paraissent suspects et les transmettre à la gendarmerie ou à la mairie.

Enfin, en cette période estivale, je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.

Avec toute mon Amitié

Gilbert BEAUJANEAU

SOMMAIRE

Vie municipale **3**
Réunion du Conseil Municipal du 6 avril **3**
Budget de fonctionnement 2023 3
Réunion du Conseil Municipal du 23 juin 4

Évènements de la commune **5**
Cérémonies du 8 mai **5**
Conseil Municipal des Jeunes **5**
Foire à la laine **5**
Fête de la musique **6**
Base aquatique **6**
Caravane des sports **6**
Journée des associations **6**
Containers à l'aire de loisirs **7**
Incinération des végétaux **7**
Horaires déchetterie **7**

Médiathèque **8**
Exposition « Villenlego » **8**
Prix des lecteurs **8**
Animations enfants 0 à 3 ans **8**
Atelier « Programmation d'un drone » **8**
Lectures et musiques pour les 4-8 ans **8**

Associations communales **9**
A.P.E. **9**
Festi'Nieuil **9**
La Gaule Nieuloise **9**
Jeunesse Sportive **10**
Jogg Espoir **10**
Les Raquettes Du Miosson **10**
Mémoire Histoire et Patrimoine **10**
Les Compagnons Du Miosson **11**
Rythm And Dance **11**
Vienne Biathlon **11**

Agenda **12**

État civil **12**

Nouveaux habitants **12**

Directeur de la publication :
Gilbert Beaujaneau

Mairie de Nieuil l'Espoir : 05 49 42 65 04

Crédits photos :
Mairie Nieuil l'Espoir

Conception - Réalisation - Impression :
Sipap Imprimerie
Pôle République 1 - 86000 Poitiers
05 49 88 39 17 - www.sipap-oudin.fr

SIPAP IMPRIMERIE

IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-3162
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

Réunion du Conseil Municipal du 6 avril

Documents budgétaires
Le compte administratif a été approuvé à l'unanimité. Il présente un solde excédentaire pour les 2 sections fonctionnement et investissement d'un montant de 3 171 804 €.
Le budget primitif 2023 a été arrêté en section de fonctionnement à la somme de 4 994 082 € et en investissement à 1 983 191 €. Il a été voté à l'unanimité.

Les principaux travaux inscrits en investissement sont :
- les travaux de réfection des toitures de la mairie, du dojo et du logement situé à côté du bureau de tabac,
- l'aménagement des logements du bar restaurant et de la boucherie,
- la fin de la démolition de la maison située route de Nouaillé,
- l'enfouissement des réseaux téléphoniques à la Thimotte,
- les travaux aux bâtiments scolaires : la réfection du chauffage et le remplacement de stores extérieurs,
- les travaux de voirie.

Lotissement de la Vallée Marion 2
Les prix des 42 lots sont consultables au secrétariat de la mairie. La superficie des parcelles est comprise entre 390 et 1090 mètres carrés.

Maison de M. Bécognée route de Nouaillé
L'entreprise Activ'Expertise réalisera un diagnostic « amiante et plomb » de cette maison pour un montant de 1 579.17 €.
La démolition coûtera 4980 € : elle sera faite par la société KTO.

Médiation Préalable Obligatoire
La commune décide d'adhérer au dispositif de médiation préalable obligatoire proposé par le Centre de Gestion de la Vienne pour un coût de 250 € par dossier.
Cette mission est maintenant obligatoire. Un médiateur pourra être sollicité à l'occasion d'un litige entre un agent et sa collectivité.

Syndicat Energies Vienne
Afin d'obtenir des offres plus compétitives pour l'achat d'électricité et de gaz, une convention de groupement de commandes est proposée par le syndicat. Il se charge d'organiser la procédure de marché public.

Requête
Un administré a déposé plusieurs dossiers d'urbanisme en 2022 à la mairie. Il conteste les décisions et a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Poitiers.
Le Conseil Municipal charge Maître Pielberg, avocat à Poitiers, d'assurer la défense de la commune.

Fête du 13 juillet
Le concert est assuré par «Papa soul club » dont le cachet s'élève à 3 300 €.
Le feu d'artifice coûte 5 820 €.
Le club de rugby se charge d'organiser le dîner et la buvette.

Budget de fonctionnement 2023

Recettes

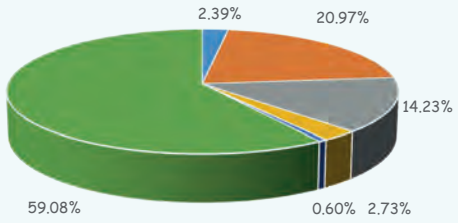

- Produits des services, domaine et ventes diverses 2,39%
- Impôts et taxes 20,97%
- Dotations subventions et participations 14,23%
- Autres produits de gestion courante et atténuation de charges 2,73%
- Produits financiers 0,60%
- Excédent de fonctionnement 59,08%

Dépenses

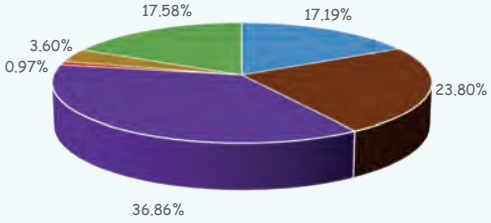

- Charges à caractère général 17,19%
- Charges de personnel 23,80%
- Autres charges de gestion courante et atténuation de produits 36,86%
- Intérêts de la dette + charges exceptionnelles 0,97%
- Dépenses imprévues 3,60%
- Versement à la section d'investissement 17,58%

Réunion du Conseil Municipal du 23 juin

Aménagement de logements
La rénovation des logements situés au-dessus du bar restaurant et de la boucherie nécessitent, avant leur réhabilitation, un audit énergétique. Ce document nous permettra de percevoir la subvention énergie. Le Cabinet ECOBAT pourra ensuite préparer les dossiers d'appel d'offres.

Travaux de voirie
L'entreprise Eurovia a réalisé l'aménagement des entrées aux ateliers communaux, à la Thimotte et route de Nouaillé. La dépense s'est élevée à 11 593 €.
La mise en place définitive des chicanes chemin du Bois Picault est en cours de réalisation.

Tarifs des services municipaux
Cantine
Repas enfant : 3,56 €
Repas enseignant : 5,41 €
Garderie
Ticket du matin : 1,11 €
Ticket du soir avec goûter : 2,83 €
Concessions cimetière
Perpétuelle : 162 le m²
Trentenaire : 118 € le m²
Emplacement columbarium
15 ans : 493 €
30 ans : 743 €
50 ans : 993 €
Locations salle polyvalente
avec chauffage : 350 €
sans chauffage : 300 €
supplément 2ème jour : 150 €
Locations salle de jonction
avec cuisine : 200 €
sans cuisine : 150 €

Rentrée scolaire
Elle aura lieu le lundi 4 septembre.
La baisse des effectifs en primaire entraine la fermeture d'une classe.
Les 3 classes maternelles accueilleront 57 élèves, les 7 classes primaires : 160.

Contrats de travail saisonnier
Trois agents sont recrutés en juillet et août pour l'agence postale communale et les services techniques.

Stage des jeunes 14-16 ans
39 jeunes sont inscrits pour ces stages.
Ils accompagneront les agents techniques communaux dans leurs différents travaux : espaces verts, bâtiments, piscine.
Ils percevront un forfait journalier de 10 €.

Jury criminel
Deux jurés sont nécessaires. Toutefois, l'arrêté préfectoral prévoit le tirage au sort d'un nombre triple. Les personnes doivent être âgées d'au moins 23 ans en 2024.
Ont été tirés au sort :
Chloé Joumel, Quentin Lavenseau, Danièle Marchand, Marie-Christine Pressat, Christine Pineau, Anna Pineault.

Référent déontologue
M. Dominique Breillat, Professeur émérite de droit public de l'Université de Poitiers et Doyen honoraire de la faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers est désigné comme référent déontologue auprès des élus de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Subvention au club de rugby
Les déplacements effectués par les équipes et l'augmentation des frais d'électricité entraînent des dépenses supplémentaires. Le club rencontre des difficultés pour régler les frais fixes annuels.
Une subvention exceptionnelle de 4 000 € est accordée.

Participation financière
L'Equipe Locale du Secours Catholique sollicite une participation financière pour faire face aux dépenses annuelles. Une aide financière exceptionnelle de 240 € lui sera versée.

Demande de subvention
Une demande de subvention au titre de l'ACTIV'3 sera déposée au Conseil Départemental pour le remplacement des véhicules et du matériel qui ont été volés.

Groupe SACPA
Une convention avec cette société et la commune avait été signée pour la capture des chiens errants. Cette entreprise dispose de son propre refuge pour accueillir maintenant les chats.
Une nouvelle convention sera signée avec cette société pour un coût supplémentaire de 500 € par an.

Redevance d'occupation du domaine public
Elle sera versée par le gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité. Elle est d'un montant de 463 € pour 2023.

Enquête statistique
L'INSEE réalise auprès de 17 000 logements une enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.
Quelques habitations situées sur la commune vont être concernées.
Les personnes seront avisées par courrier. Cette enquête se terminera le 31 décembre 2023.

Cérémonies du 8 mai

Les commémorations officielles du 8 mai 1945 ont été organisées par M. Christian Gallas, président de l'UNC. Elles se sont déroulées en présence des anciens combattants, de M. Gilbert Beaujaneau, maire, des conseillers municipaux, d'habitants de la commune et d'enfants dont les membres du Conseil Municipal des Jeunes.

La messe du souvenir a eu lieu à Fleuré. Elle a été suivie à Nieuil l'Espoir du défilé au Monument aux Morts où 2 gerbes ont été déposées.
Un vin d'honneur offert par la commune et servi dans la salle polyvalente a suivi cette manifestation.
Un banquet auquel 50 personnes ont participé a clôturé cette journée.

Conseil Municipal des Jeunes

Le projet de l'année scolaire écoulée retenu était :
« Sécurité et gestes de premiers secours »
Des exercices ont été proposés aux jeunes conseillers. Ils portaient sur :
- les saignements, brûlures, étouffements, pertes de connaissance, arrêts cardiaques.

Les ateliers ont été encadrés et animés par une professionnelle qui a su avec beaucoup de pédagogie, d'humour et de rigueur faire participer tous les jeunes. Ils se sont particulièrement impliqués dans les mises en situation dans la bonne humeur mais avec beaucoup d'application et de sérieux.
Des explications, des vidéos et des exercices pratiques ont permis à chacun d'appréhender avec plus de justesse l'importance de certains gestes de premiers secours.
A la fin de la dernière séance un goûter a été proposé aux participants. Il a été particulièrement apprécié.

L'équipe encadrante remercie l'intervenante et les élus du Conseil Municipal des Jeunes pour leur participation active, leur écoute et leur gentillesse.

Foire à la Laine

Organisée par la Municipalité, **la foire à la laine** a eu le lieu le samedi 10 juin. Le matin fut consacré au traditionnel marché de la laine. Les producteurs sont venus nombreux. Leurs ballots de laine ont très vite trouvé acquéreurs.
De plus, une vingtaine de petits producteurs ont proposé à la vente leurs lots de laine dont le poids était situé entre 60 et 100 kilos.
Au cours du vin d'honneur, le maire et les membres de la commission ont remercié tous les participants et leur ont remis une prime.
Les animations de l'après-midi étaient assurées par l'association Festi-Nieuil à laquelle la municipalité apporte tout son soutien par la mise à disposition du mobilier et du matériel qui leur est nécessaire.

Fête de la musique

Depuis 3 ans la fête de la musique n'avait pas pu avoir lieu à cause des conditions sanitaires. Cette année la municipalité a souhaité organiser cette manifestation en faisant appel à quatre groupes de musiciens :

- Martine et les Garçons
- Old Stuff
- Groovy Blenders
- Jozenpaz

Le succès était au rendez-vous puisque vous avez été très nombreux tout au long de la soirée à venir les écouter et participer au dîner champêtre préparé par le Restaurant Le Troquet.

Base Aquatique

Horaires d'ouverture du 4 juillet au 3 septembre

- lundi et vendredi : 14h-19h15
- mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche : 10h-12h30 et 14h-19h15

Nocturnes :

- Jusqu'à 21h les samedis 22 juillet et 19 août

Tél : 05 49 42 26 80
www.valleesduclain.fr
https://www.facebook.com/piscinedenieuil/

VOS ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ

• **Cours de natation**
Fiche d'inscription à remplir à l'accueil de la base aquatique.

• **Aquagym** – participation 5 €
Renseignements à l'accueil ou www.valleesduclain.fr ou sur la page facebook

• **Créneaux «sports-santé»**
Les jeudis de 12h15 à 13h
Séance réservée aux détenteurs d'une ordonnance médicale.

• **Location aquabike**
5 € les 30 min

Journée des Associations

Elle aura lieu le
samedi 2 septembre de 14h à 18h dans la salle polyvalente.
Les responsables seront en mesure de répondre à vos questions, de vous donner toute information qui vous serait nécessaire.
Pour clore cette journée, la municipalité offrira un vin d'honneur

Caravane des Sports

La caravane des sports du Département de la Vienne sera présente le

lundi 17 juillet de 10h30 à 16 h sur le terrain de football.

Les jeunes de 8 à 16 ans pourront découvrir différentes activités sportives : rugby, escalade, escrime, tennis de table, sports paralympiques, athlétisme, tir à l'arc et aussi initiation au secourisme. Ils seront encadrés par des professionnels.

Pour clôturer la journée, la municipalité offrira un goûter aux enfants.

CONTAINERS À L'AIRE DE LOISIRS

En raison des dépôts de déchets de toute nature et malgré les avertissements, les services techniques ont été contraints d'enlever les containers initialement réservés aux camping-caristes.
Dorénavant, tous les dépôts, hormis les verres et les papiers qui sont à mettre dans les containers prévus à cet effet, seront considérés comme « abandons sauvages de déchets ». Les déposants pourront être redevables d'une amende comprise entre 75 et 750 euros.
Il est rappelé qu'une déchetterie est disponible sur la commune.

INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est réglementé sur l'ensemble du département de la Vienne. Il est interdit toute l'année.
Ces déchets sont à déposer en déchetterie.
(Arrêté préfectoral n° 2017-SIDPC-014 du 24 mai 2017).

Changement d'horaires à la déchetterie

Pourquoi ce changement ?

Depuis plusieurs années, les Vallées du Clain s'engagent en faveur de la qualité du service rendu au public.
En raison des évolutions climatiques et pour maintenir l'efficacité de ce service, les horaires ont été modifiés. Il s'agit d'assurer la mise en sécurité des usagers et des agents sur l'ensemble des déchetteries communautaires.

Jusqu'au 31 août, les horaires seront les suivants : Lundi, vendredi, samedi : 8h-14h

Incivilités

De nombreux administrés se plaignent d'avoir à slalomer entre les crottes de chiens sur les trottoirs.

Il n'est pas possible d'installer des distributeurs de sacs dans chaque rue ou voie piétonne.

Il est rappelé aux propriétaires de faire preuve de civisme et de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux.

Médiathèque

Suivez nos actualités sur https://www.facebook.com/MediathequeNieuil.L.Espoir

Horaires d'été : du 10 juillet au 26 août - Mercredi : 15h-19h Samedi : 10h-12h (fermeture le 15 juillet)

EXPOSITION « VillEnLEGO »

du 7 juillet au 2 septembre

Il pleut des briques à la médiathèque !
Venez découvrir au plus vite un univers urbain construit avec le célèbre jeu de construction : LEGO®.

Vernissage : vendredi 7 juillet - 19h - Pour tous

Prix des lecteurs

À la recherche de lectures d'été ? Dans le cadre du prix des littératures européennes de Cognac, la médiathèque vous propose une sélection de 4 romans. À lire jusqu'au mois d'octobre. Vous pourrez ensuite voter pour votre lecture préférée !

Thème de la sélection 2023 : **l'Italie.**
Les romans sont disponibles à la médiathèque et également en Ebooks.

Animations pour les enfants de 0 à 3 ans

Vendredi 22 septembre - 2 séances - 9h30 et 10h30
Gratuit - Sur réservation

La médiathèque propose une animation pour vos tout-petits :
lectures agrémentées de comptines, de musiques et de sonorités variées.

Lectures et musiques pour les 4-8 ans

Samedi 30 septembre - 11h - Gratuit - Sans réservation

Sur le thème du Japon, en lien avec l'exposition sur le manga, venez grappiller mots, images et sons variés : l'occasion d'une simple détente en famille !

Atelier « Programmation d'un drone »

Samedi 23 septembre 10h30 à 12h
A partir de 10 ans - Gratuit - Sur réservation

Un atelier original pour s'initier à la programmation et au pilotage d'un mini-drone dirigé à partir d'une tablette, animé par la Bibliothèque Départementale de la Vienne.

APE

L'Association des Parents d'Elèves remercie les enfants et les parents pour leur participation aux différentes manifestations et ventes organisées cette année (« saucissons », cadeaux de fin d'année et kermesse).
Elle remercie également les commerçants partenaires et la municipalité pour leur aide indispensable.
N'oubliez pas que l'association a besoin de vous, même pour une heure. C'est important pour les enfants et cela permet d'organiser nos différentes manifestations. Ainsi, elle a pu contribuer aux sorties scolaires du mois de juin.
Les membres de l'Association des Parents d'Elèves vous souhaitent de très bonnes vacances !

Festi'Nieuil

Après le marché de la laine organisé par la commune le samedi matin, les jeunes agriculteurs, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) et le Service de Remplacement ont présenté une mini ferme. Le public a pu aussi assister pendant 2 jours à la tonte du mouton et à la démonstration de filature de laine par « Le Mouton Peloté ».
En soirée, Festi'Nieuil a organisé son troisième Marché des Producteurs. Les nombreux visiteurs ont pu déguster sur place les menus de leur choix dans un cadre champêtre.
Les bénévoles se sont chargés de la cuisson des viandes, des frites et proposaient les boissons. La soirée fut animée par le groupe Ceberlaud qui a fait danser le public.
Le dimanche, le vide-grenier géant réunissait de nombreux exposants.
En fin de matinée, Festi'Nieuil a remis un chèque de 2500 € à M. Keo, président de l'association « Un Hôpital pour les Enfants » accompagné de sa secrétaire Mme Véronique Bizard, en présence de M. Sacha Houlié, Député, M. Gilbert Beaujaneau, maire et Mme Jacqueline Germaneau, adjointe.

Un chèque de 2500 € a été remis à l'association « Un hôpital pour les enfants »

Le groupe folklorique l'Egall Chapelloise de la Chapelle Montreuil a animé toute la journée du dimanche.

L'association remercie l'ensemble des bénévoles.

Nos prochains rendez-vous : samedi 2 septembre randonnée gourmande semi-nocturne,
dimanche 17 septembre vide-grenier d'automne.

La Gaule Nieuloise

L'étang communal sera fermé à la pêche à partir du 28 septembre.
L'ouverture aura lieu le 1er week-end de mars 2024. Comme tous les ans, un lâcher de truites aura lieu avant cette date.
L'association organise un concours de belote le samedi 16 décembre.

Jeunesse Sportive

Cette année, le club de football a mis l'accent sur la féminisation du foot en créant et consolidant toutes les catégories : école de foot pour les moins de 9 ans, les jeunes de 10 à 13 ans, les adolescentes de 14 à 17 ans et les adultes.
Le club a ainsi enregistré plus de 50 licenciées.
Cette nouvelle organisation mais aussi le travail des encadrants ont été récompensés par le Label Ecole de Foot Féminin, catégorie Argent décerné à la Jeunesse sportive par la Ligue de Nouvelle Aquitaine et le District. Ce diplôme a été remis le 17 juin dernier par Monsieur Stéphane Basq, président.

Jogg'espoir Vienne Biathlon

Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré pour que cette 20ème édition soit un succès. 502 adultes et 105 enfants ont participé aux foulées. Le succès de cet évènement est dû aux aides apportées par la municipalité avec la présence de M. Beaujaneau, maire, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes des Vallées du Clain, les clubs de football et de judo pour la mise à disposition des vestiaires et des douches.
Merci également à tous les habitants pour leur compréhension. Ils supportent la gêne occasionnée lors de cet évènement.
Rendez-vous l'année prochaine pour la 21ème édition !

Les Raquettes du Miosson

La saison se termine par de bons résultats aux derniers championnats hommes et filles. Ainsi, deux équipes féminines ont terminé premières de leurs poules.
Ce classement permettra la montée en division 3 régionale pour l'équipe 2, en division supérieure régionale pour l'équipe 1 : c'est une porte ouverte vers le championnat national.
Nous souhaitons d'excellentes vacances à tous nos adhérents et rendez-vous à la journée des associations **le 2 septembre** pour commencer une nouvelle saison.

MÉMOIRE HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'association organise une conférence en présence de l'historien Jean-Pierre Gaildraud :

le vendredi 22 septembre à 18h dans la salle polyvalente.

Cette soirée clôturera les travaux mémoriels sur la guerre d'Algérie (MHPNE et collectif cantonal).
Une publication sera mise à disposition.

URGENT : Les Compagnons Du Miosson recherchent des bénévoles : nous avons besoin de vous !

L'association recrute de nouveaux adhérents pour la rentrée de septembre sinon elle sera contrainte de « fermer ses portes ».
Après plus de 30 ans d'animations sur la commune et ses alentours, l'association recherche activement des bénévoles.
Pour une cotisation de 5 €, « venez soulever le rideau sur un univers de créations et de spectacles ! ».
Venez offrir du rire et des émotions aux grands comme aux petits.
Sans hésiter, contactez-nous au 06 40 83 72 33 ou lescompagnonsdumiosson@protonmail.com

Rythm And Dance

L'association vous invite à l'**assemblée générale le vendredi 8 septembre à 19 h 15** dans la salle de danse rue du Râteau. Elle sera suivie d'un apéritif.
A 18 h, avant l'assemblée générale, venez découvrir deux activités de fitness avec Babeth (cardio boxe et pilates).
Toute l'année 4 professeurs vous proposent :
-du fitness (pilates, jump, cardioboxe, nordic yoga, étirements, step, renforcement musculaire, bodyzen et de gasquet),
- et de la danse classique, moderne ainsi que du hip hop.

Pour plus d'informations sur nos horaires et plannings :
https://rythmanddance.wixsite.com/nieuil-l-espoir

Vienne Biathlon

Le dimanche 23 avril, la course cycliste «UFOLEP » a rassemblé, malgré une météo « capricieuse », 80 coureurs dont 2 féminines.
L'association remercie l'ensemble des bénévoles, ainsi que les services de la municipalité pour la mise à disposition de la salle et du matériel nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Agenda

> Jeudi 13 juillet
Concert de « Papa soul club »
Groupe de l'EMIL
Dîner organisé par le club de Rugby
Feu d'artifice – Soirée dansante

> Lundi 17 juillet
Caravane des sports

> Samedi 2 septembre
Journée des Associations
Marche nocturne de Festi'Nieuil

> Vendredi 8 septembre
Assemblée Générale de Rythm and Dance

> Samedi 9 septembre
Méchoui de l'U.N.C.

> Dimanche 17 septembre
Vide-grenier de Festi'Nieuil

> Vendredi 22 septembre
Conférence sur la guerre d'Algérie (MHPNE et collectif cantonal)
Assemblée Générale de l'A.P.E.

> Samedi 23 septembre
Opération « Nettoyons la nature » organisée par le club de football et le Conseil Municipal des Jeunes

> Samedi 30 septembre
Bourse d'échanges de pièces, autos, motos... des Pétoires de l'Espoir

> Vendredi 6 octobre
Assemblée Générale de Jogg'Espoir

> Dimanche 8 octobre
Tournoi de fléchettes sur cible électronique organisé par l'association Dartsmaniacs

> Lundi 9 octobre au vendredi 13 octobre
Bourse automne-hiver et puériculture organisée par Nieuil'Entraide

> Vendredi 13 octobre
Assemblée Générale de Marche Espoir

> Samedi 14 octobre
Loto du rugby

> Dimanche 15 octobre
Marche organisée dans le cadre d'Octobre Rose

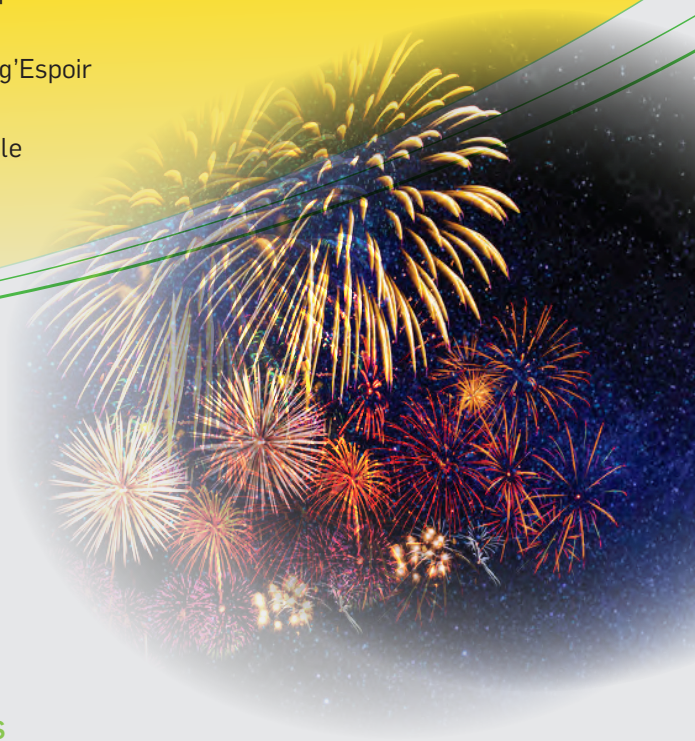

État civil

> 2e trimestre 2023

NAISSANCES

20 avril > **Romy Gauthier Pereira Da Silveira,** 2 résidence la Vallée Marion
27 avril > **Jules Martinet,** 14 route de Gizay
12 mai > **Maëlys Pic,** 3 résidence du Cormier
17 juin > **Judith Berto,** 6 résidence la Loge à l'Oiseau

MARIAGES

22 avril > **Joël Guillet et Catherine Choupin,** 14 route de la Villedieu
3 juin > **Nathan Marliangeas et Camille Simeon,** 5 rue du Râteau
Angélique Chaigneault et Fiona Oswald, 27 rue des Charmes

DÉCÈS

8 mai > **Andrée Mercier veuve Coudreau,** 94 ans, E.H.P.A.D. la Génollière
15 mai > **Lucienne Beau veuve Hervé,** 94 ans, E.H.P.A.D. la Génollière
29 mai > **Jeannine Deschamps,** 92 ans, E.H.P.A.D. la Génollière
30 mai > **Bernadette Grousseau épouse Benoiton,** 80 ans, 27 résidence de la Croix Cambos
16 juin > **Dominique Avoine,** 60 ans, 4 la Tombe à Laurent

Nouveaux habitants

Nous avons eu le plaisir d'accueillir au cours du 2e trimestre 2023 :

- Mme Wendy Dollet et M. Anthony Crosnier, 2 rue des Marronniers
- M. Alexis Gaudin, 24 résidence la Vallée Marion
- Mme Lynda Lecocq et M. Thomas Giovannoni, 6 rue du Baconnet
- Mme Vanessa Patru-Provoost et M. Jérémy Provoost, 4 rue de la Grenouillère